

# vivez

## Prévost

MAI 2026

Un petit pont pour l'Homme, un grand pas pour Prévost.



Image d'inspiration



Travaux sur le P'tit Train du Nord



Programmation estivale – Un été pour bouger !

  
**Prévost**  
ici pour inspirer



## CŒUR DES COURANTS

# Le contrat est octroyé : le nouveau pont sera construit cet été

La Ville de Prévost est heureuse d'annoncer que le contrat pour la construction du nouveau pont reliant l'avenue du 4-Mai à la route 117 a été octroyé le 11 mai dernier. Les travaux pourront ainsi débuter dès cet été, marquant une étape déterminante dans le développement du secteur du Cœur des courants.

### Une infrastructure clé pour Prévost

Ce nouveau pont constitue une infrastructure majeure pour la Ville. Il assurera une connexion directe, fluide et sécuritaire entre la route 117 et le secteur du Cœur des courants, contribuant à améliorer les déplacements et l'accessibilité dans ce pôle en plein essor.

Le pont permettra notamment de desservir :

- la nouvelle école secondaire, dont les travaux progressent comme prévu;
- la future bibliothèque municipale;
- les nouvelles vocations éducatives, communautaires et institutionnelles du secteur.

Plus qu'un simple lien routier, le pont et l'avenue du 4-Mai formeront une artère structurante du futur « centre-vie » de Prévost, en cohérence avec la vision d'un milieu dynamique, accessible et tourné vers l'avenir.

### Mobilité durable et sécurité au cœur du projet

Ce nouveau pont intégrera des aménagements favorisant la mobilité active, durable et sécuritaire, au bénéfice de l'ensemble des usagers, qu'ils soient automobilistes, cyclistes ou piétons. Il s'inscrit pleinement dans la volonté de la Ville de développer des infrastructures modernes, sécuritaires et adaptées aux besoins actuels et futurs de la population.

### Déroulement des travaux et information à la population

Les travaux préparatoires amorcés ce printemps se poursuivront avec la construction du pont au cours de l'été. La Ville prévoit peu d'entraves majeures à la circulation, mais des avis aux citoyens et des plans de circulation seront diffusés au besoin, selon l'évolution du chantier.

La Ville invite la population à consulter régulièrement sa page Facebook, la section Info-travaux de son site web et à s'inscrire aux alertes citoyennes afin de demeurer informée de l'évolution du chantier et des impacts sur les déplacements.

Avec l'octroi de ce contrat, la Ville franchit une étape concrète vers la réalisation d'un projet structurant qui contribuera durablement à la qualité de vie, à la mobilité et au développement harmonieux de Prévost.



## PRÉVOYEZ VOS TRAVAUX

# Sécurité des piscines résidentielles

Le nouveau *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles* du Gouvernement du Québec entrera en vigueur le 30 septembre 2027. Cette réglementation vise à prévenir les noyades et à renforcer la sécurité, notamment celle des jeunes enfants.

Même si l'échéance peut sembler lointaine, il est fortement recommandé aux propriétaires de piscines résidentielles de s'informer dès maintenant et de planifier, au besoin, les travaux requis afin d'assurer la conformité de leurs installations.

### Pourquoi agir dès maintenant ?

La future réglementation s'appliquera à toutes les piscines résidentielles, incluant celles qui bénéficiaient auparavant de droits acquis. Les exigences touchent notamment les dispositifs de sécurité entourant les piscines et les accès, dont les clôtures, afin de réduire les risques de noyades.

Il est recommandé de communiquer avec le Service de l'urbanisme avant d'entreprendre des travaux afin de valider les obligations et, au besoin, les permis requis.

Un guide d'application du *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles* est également disponible en ligne et constitue une référence essentielle pour tous les propriétaires concernés.

Pour toute question, communiquez avec le Service de l'urbanisme de la Ville de Prévost.

Guide d'application :



## GALA ZÉNITH 2026

# Félicitations à La Halte Boréale !

La Ville de Prévost tient à féliciter la Halte Boréale, lauréate du Prix Prestance Prévost remis lors du Gala Zénith 2026, organisé par la Chambre de commerce et d'industrie Rivière-du-Nord (CCIRDN).

Cette distinction met en lumière une entreprise qui se démarque par son dynamisme, son engagement et sa contribution au rayonnement de notre milieu.

Nous tenons également à féliciter chaleureusement toutes les entreprises finalistes du prix Prestance Prévost : Équipe St-Amour - Courtiers immobiliers, la clinique médicale Au Centre d'Elle, la clinique médicale Mères et Monde et la Pharmacie Familiprix Sophie Châtillon. Félicitations également aux finalistes prévostois Miel de la Garde (catégorie Producteur, distributeur, transformateur) et la Maison d'Entraide de Prévost (catégorie Économie sociale et communautaire).

Bravo à toutes et à tous!



## MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

# Travaux sur le P'tit Train du Nord à Prévost

La MRC de la Rivière-du-Nord souhaite informer les citoyens de Prévost que des travaux d'asphaltage et de drainage seront réalisés sur le Parc linéaire le P'tit Train du Nord, de la fin mai au mois de juillet 2026.

Ces travaux porteront sur la portion comprise entre la rue Mozart et la Gare de Prévost. Afin de limiter les impacts, les interventions se feront par tronçons. La MRC confirme que la Gare de Prévost demeurera ouverte pendant toute la durée des travaux.

Le sentier restera praticable en soirée ainsi que les fins de semaine. Toutefois, en semaine, un détour sera mis en place, notamment par la route 117. Il sera très important pour les usagers de respecter la signalisation temporaire installée sur le parcours.

Nous remercions les citoyens pour leur patience et leur collaboration. Pour en savoir plus sur ce projet, dont l'objectif est d'améliorer le drainage des eaux, de favoriser la mobilité durable et de bonifier l'accessibilité pour tous les types d'usagers, nous vous invitons à consulter le site web du P'tit Train du Nord.

Pour toute question : [info@traindunord.com](mailto:info@traindunord.com)

## NOUVEAU RÈGLEMENT 871

# Comment faire une demande d'occupation du domaine public

Un nouveau règlement visant à encadrer l'occupation du domaine public a été adopté par le conseil municipal à la séance du mois de mars 2026.

En d'autres mots, toute occupation temporaire ou permanente de la voie publique par un objet, un véhicule, des matériaux, une structure ou une activité doit maintenant faire l'objet d'une demande de permis auprès du Service de l'ingénierie et des infrastructures.

La demande peut être effectuée directement en ligne en complétant le formulaire se trouvant sur le site internet de la Ville. Il est également possible de vous procurer une copie du formulaire au bureau du Service aux citoyens au 2880, boul. du Curé-Labelle.

Faire une demande de permis d'occupation du domaine public :



## SAISON 2026

# Joignez l'équipe des éco-jardins des mésanges !

Les membres du jardin collectif sont à la recherche de personnes enthousiastes et engagées pour prendre part à la saison 2026.

Que vous ayez de l'expérience ou simplement la curiosité de découvrir le monde du jardinage, nous vous invitons à joindre ce projet au bord du Lac Écho.

Pour en savoir plus, écrivez à : [ecojardiniers.prevast@gmail.com](mailto:ecojardiniers.prevast@gmail.com)



## PROGRAMME

# Végétalisation des rives

Votre propriété est riveraine d'un lac, d'un ruisseau, d'une rivière ou d'un autre espace naturel ? Profitez de ce programme de subvention pour l'achat d'herbacées, d'arbres et d'arbustes adaptés à la végétalisation des berges. Ces plantes, partiellement subventionnées par la Ville, ajouteront du cachet à votre aménagement paysager tout en contribuant à préserver la qualité de l'eau !

Date limite des commandes : 31 mai 2026

Livraison à domicile des plants : 11 et 12 juin 2026

Pour plus d'information et pour compléter le formulaire :



## SEMAINE DU 24 MAI

# Collecte des résidus verts

Seuls les sacs en papier seront ramassés lors des collectes de feuilles et de résidus verts. Veuillez déposer les sacs de papier en bordure de rue **le dimanche 24 mai en soirée** pour permettre leur collecte durant la semaine. Matières acceptées : feuilles, gazon, résidus de ratissage et de jardinage. Un maximum de 15 sacs par semaine de collecte par résidence est permis.

Pour plus d'information : [ville.prevast.qc.ca/collectes](http://ville.prevast.qc.ca/collectes)



APPLICATION GRATUITE

## iNaturalist

Et si vos promenades quotidiennes pouvaient contribuer à mieux faire connaître la nature qui vous entoure ? L'application gratuite iNaturalist, utilisée et connue partout dans le monde, vous permet d'identifier et de connaître la faune et la flore près de vous.

Ainsi, la Ville de Prévost sollicite votre aide et vous invite à utiliser cette application pour consigner vos observations, afin d'obtenir un meilleur portrait de son territoire. Et qui de mieux placé que celles et ceux qui y habitent ? Que ce soit lors de vos promenades, simplement dans votre cour à écouter les oiseaux du matin ou encore pour animer les enfants, il vous suffit d'ouvrir l'application, de prendre une photo ou un enregistrement, d'identifier l'espèce lorsque possible et d'enregistrer le tout.

Vous verrez que, même pour les débutants, cette application est facile à utiliser. Les observations peuvent être des animaux, des plantes, des champignons et autres. Grâce à ce petit geste, vous contribuez significativement à faire découvrir les richesses de votre territoire et surtout, vous aidez la Ville à mieux les protéger !

Pour installer l'application :



DISPONIBLE EN LIBRE-SERVICE

## Distribution de paillis et de compost

Le **paillis**, issu de la collecte de branches, est disponible de mai à octobre, en formule libre-service dans un tout nouvel emplacement : dans le stationnement à gauche du 892, rue Richer. Limite d'une verge à la fois, sans limite de quantité totale.

Le **compost**, de grade A, provient du centre Mironor où sont envoyées nos matières organiques collectées via les bacs bruns. Il est disponible en libre-service à côté de l'écocentre, sur la rue Doucet, le samedi 23 mai et du mercredi 27 mai au samedi 30 mai inclusivement, de 9 h à 16 h. Le volume maximal est limité à une demi-verge à la fois (l'équivalent d'une remorque domestique de 4 par 8 pieds), jusqu'à un maximum d'une verge par propriété.



DE RETOUR CETTE ANNÉE

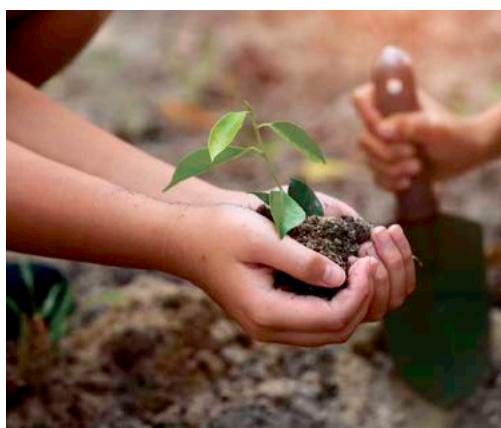
## Service de location de planches à pagaie et de kayaks

L'espace riverain de la rue Leblanc situé au 687 rue Leblanc à Prévost offre depuis maintenant deux ans un service de location de planches à pagaie et de kayaks accessible à tous.

Comment ça fonctionne ?

Les embarcations sont rangées dans des cases installées directement à l'espace riverain situé sur la rue Leblanc. Les visiteurs doivent en faire la réservation sur place ou en ligne : [padkay.com](http://padkay.com)

Tout l'équipement est inclus dans la réservation (pagaie, veste de flottaison et ensemble de sécurité nautique) et peut être récupéré dans la case avec l'embarcation dès le début de la période de location.



SUBVENTION

## Plantation d'arbres en rives des lacs

Le programme de subvention a pour but de promouvoir et d'encourager la plantation d'arbres en rives de lacs. Toutes les personnes physiques propriétaires riveraines d'un des lacs du territoire sont admissibles à une aide financière dans le cadre de ce programme.

Une aide financière équivalente à 75 % du montant d'achat avant taxes de l'arbre visé par la demande, jusqu'à un montant maximal de 50 \$, est offerte aux participants suivant la plantation de celui-ci à 10 mètres ou moins du lac.



# sécurité civile et communautaire



## SIGNALISATION

### Limites de vitesse et camions lourds

À Prévost, nous recevons fréquemment des questions concernant les limites de vitesse et la circulation des camions lourds sur le territoire. C'est normal : la sécurité de tous les usagers de la route est notre priorité et notre réglementation reflète bien cette préoccupation.

Voici quelques informations pratiques pour comprendre comment fonctionne la signalisation à Prévost et au Québec, particulièrement par rapport aux limites de vitesse et à la circulation de camions lourds.

#### La vitesse par défaut s'applique sans panneau

Au Québec, lorsqu'il n'y a aucun panneau, une limite de vitesse par défaut s'applique automatiquement selon le type de route. À Prévost :

- En agglomération (quartiers) : la limite légale est de 50 km/h par défaut.
- Zones à 30 km/h : la Ville de Prévost a choisi d'abaisser la limite à 30 km/h dans la majorité de ses rues résidentielles. Elle installe généralement des panneaux à l'entrée de ces zones pour indiquer que cette limite est valide pour tout le secteur, évitant ainsi de surcharger chaque rue de panneaux répétitifs.

#### Éviter la « pollution visuelle »

Installer et entretenir un panneau à chaque intersection peut créer de la pollution visuelle. Les villes privilégient donc une signalisation harmonisée.

- On installe des panneaux principalement là où la limite change ou présente un danger particulier (écoles, courbes prononcées).
- Multiplier les panneaux peut paradoxalement réduire leur efficacité, car les conducteurs finissent par ne plus y porter attention.

#### Interdiction de circulation des camions

À Prévost, l'interdiction de circulation des camions et véhicules lourds est régie par le règlement municipal SQ-916-2025.

#### Voici les règles spécifiques concernant ces panneaux et leur application :

- Interdiction générale : la circulation des camions, véhicules lourds et véhicules-outils est interdite dans toutes les rues identifiées à l'annexe « A » du règlement de la Ville.
- Exception pour livraison locale : même si un panneau d'interdiction est présent, les camions ont le droit de circuler s'ils effectuent une livraison ou une cueillette locale (ex: livraison de meubles, déménagement, vidange de fosse septique).
- Autres exceptions : l'interdiction ne s'applique pas non plus aux véhicules de services d'urgence, aux véhicules d'entretien de la Ville, ni aux camions dont le point d'attache (le garage du propriétaire) est situé sur ladite rue.

#### Comme pour les limites de vitesse, la Ville évite de multiplier les panneaux d'interdiction de circulation des camions pour plusieurs raisons :

- Réseau de camionnage : la Ville définit un réseau de transit spécifique. Si une rue n'en fait pas partie et qu'elle se trouve dans une zone résidentielle délimitée par des panneaux aux entrées principales, chaque petite rue transversale n'a pas besoin de son propre panneau.
- Harmonisation : la signalisation doit respecter les normes du ministère des Transports et de la Mobilité durable pour être légalement applicable.



## SÉANCE D'INFORMATION

### À Prévost, on prévoit

Comment bien se préparer aux situations d'urgence ? La Ville de Prévost vous invite à une séance d'information sur la sécurité civile afin de vous outiller et mieux comprendre les rôles des citoyens, des municipalités et du gouvernement en situation d'urgence.

Un tirage d'une trousse familiale de 72 heures aura lieu parmi les participants. L'activité est ouverte à toutes et à tous !

**Date :** 27 mai

**Heure :** de 19 h à 20 h 30

**Lieu :** Hôtel de ville  
(2870, boul. du Curé-Labelle)

Sur inscription  
(places limitées) :



## FORMATION

### Prêts à sauver des vies ?

Vous souhaitez vous sentir outillé pour intervenir en cas d'urgence ? Participez à une formation pratique sur l'utilisation du défibrillateur externe automatisé (DEA), incluant les techniques de réanimation chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson.

Aucune certification ne sera émise, mais un aide-mémoire sera remis lors de la formation.

**Date :** 6 juin, de 10 h à 12 h

**Lieu :** Pavillon Léon-Arcand  
(296, rue des Génévriers)

Sur inscription  
(places limitées) :



## SÛRETÉ DU QUÉBEC

### Désactivation des lignes \*4141

À compter du 1<sup>er</sup> juin 2026, la Sûreté du Québec nous informe que les lignes téléphoniques 310-4141 et \*4141 seront graduellement désactivées.

**Pour un appel d'urgence, composez le 911.**

Pour joindre la Sûreté du Québec pour une situation non urgente, communiquez avec votre poste de quartier (à Prévost : 450 224-9822).

# sécurité incendie



## PRÉVENTION

### Collecte des piles usagées

Saviez-vous qu'il ne faut jamais jeter les piles et les batteries à la poubelle dans les bacs de récupération ? En plus d'être nuisibles pour l'environnement, les piles et les batteries peuvent provoquer des incendies en produisant des étincelles lorsqu'elles entrent en contact avec des débris, sont endommagées ou surchauffent.

#### Comment bien se départir de piles usagées

1. Rassemblez vos piles et batteries usagées dans un contenant non métallique.
2. Couvrez les bornes des piles et batteries rechargeables, au lithium et alcalines de plus de 9V avec du ruban isolant pour éviter les étincelles.
3. Déposez vos piles usagées dans un point de collecte afin qu'elles puissent être recyclées de façon écoresponsable.

Ces gestes simples permettent d'éviter les risques ainsi que de protéger votre domicile et l'environnement.

Points de collecte :



## RAPPEL IMPORTANT

### Visite de prévention incendie résidentielle

De fin mai à octobre, les pompiers du Service de sécurité incendie seront sur le territoire pour effectuer des visites de prévention dans les résidences afin de vérifier les avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone, tel que requis par le schéma de couverture de risque en incendie de la MRC.

L'objectif pour cet été est de visiter 780 résidences, plus spécifiquement dans les Clos Prévostois.

Les visites de prévention effectuées par les pompiers municipaux concernent essentiellement les bâtiments résidentiels et multilogements. Les pompiers seront en uniforme et clairement identifiés à votre Service de la sécurité incendie, ainsi que leur véhicule. Notez que la loi autorise les pompiers mandatés par la Ville à prendre des photos des bâtiments lorsqu'un risque ou une anomalie sont identifiés lors des visites.

#### Les pompiers s'assureront de :

- Vérifier la conformité des avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone dans les résidences et logements;
  - Minimale un avertisseur de fumée fonctionnel par étage;
  - Moins de dix ans
  - Minimale un avertisseur de monoxyde de carbone (garage, appareil au gaz ou autre combustible)
- Sensibiliser et informer la population sur l'importance d'avoir des avertisseurs en nombre suffisant, bien localisés et fonctionnels;
- Répertoire l'information.

Si vous êtes absent lors de la visite des pompiers, ceux-ci vous laisseront un accroche-porte qui comporte un code QR vous permettant de compléter le formulaire vous-même.

L'an dernier, le taux moyen de participation citoyens(nes) était de seulement de 25 %. L'objectif pour 2026 est d'atteindre un taux de participation de 35 %.

Le Service de la sécurité incendie vous invite à participer en grand nombre : il en va de la sécurité de tous. Merci d'avance pour votre collaboration !

Formulaire d'auto-inspection :



Jun 2026



Abonnez-vous aux alertes collectes

Vendredi 5 juin

Recyclage

Dimanche 21 juin

## Inscrivez-vous aux rappels des collectes

[ville.prevast.qc.ca/alertes](http://ville.prevast.qc.ca/alertes)





Evelyne Landry, Valérie Stevens, Audrey Paquette et Sylvie Sénéchal

## RECONNAISSANCE

# Hommage aux bénévoles

Le jeudi 23 avril dernier avait lieu l'hommage aux bénévoles prévostois, une soirée annuelle organisée par la Ville de Prévost à l'occasion de la Semaine de l'action bénévole afin de remercier les personnes et les organisations pour les efforts qu'elles déploient dans notre communauté. Quatorze organismes ont été honorés lors de cette soirée :

- Association des résidents du lac Renaud
- Club du Parc de la Coulée
- Club Optimiste de Prévost
- Club Soleil de Prévost
- Comité des citoyens du Lac René
- Comité régional pour la protection des falaises
- Coopérative Le Hameau de Prévost
- Diffusions Amal'Gamme
- Héritage Plein Air du Nord
- Journal des citoyens
- Maison d'entraide de Prévost
- Maison des jeunes Le local de Prévost
- Paroisse Saint-François-Xavier
- Société d'Horticulture et d'Écologie de Prévost

Un énorme merci à tous !



Paul Germain et Joey Leckman



Pierre McCann, Michel Fortier, Carole Bouchard, Nicolas Michaud et Bryan Parsons



Frédéric Lachance, Audrey Paquette, Pierre Daigneault, Solange Magistry, Michel Fortier, Philippe Marchesseault et Paul Germain



## BIBLIOTHÈQUE

# Dons de jeux de société

La bibliothèque de Prévost accepte maintenant les dons de jeux de société afin d'enrichir son offre ludique et culturelle. Les jeux doivent être complets et en bon état.

Les personnes intéressées peuvent déposer leurs dons directement à la bibliothèque durant les heures d'ouverture.



Gratuit!

## BIBLIOTHÈQUE

# Club de lecture d'été

Les inscriptions au BiblioClub débuteront le 25 juin 2026 à 9 h, à la bibliothèque.

Destiné aux jeunes de 3 à 17 ans, le BiblioClub revient cet été avec une thématique mystérieuse qui promet de captiver les jeunes lecteurs tout au long de la saison estivale.

Une belle occasion de découvrir le plaisir de lire, de relever des défis et de laisser libre cours à l'imagination !

Biblio Club



Gratuit!

**3 À 5 ANS**

## Heure du conte

**Mercredi 27 mai | 10 h 30**  
**Samedi 30 mai et 13 juin | 10 h**

Bibliothèque Jean-Charles-Des Roches

 **Thématique printemps**

Les enfants sont invités à découvrir le plaisir de la lecture en se faisant raconter les plus belles et magiques histoires jeunesse. Ils seront transportés dans différents mondes imaginaires.

**Places limitées**  
**Inscription en ligne**



Gratuit!

**0 À 2 ANS**

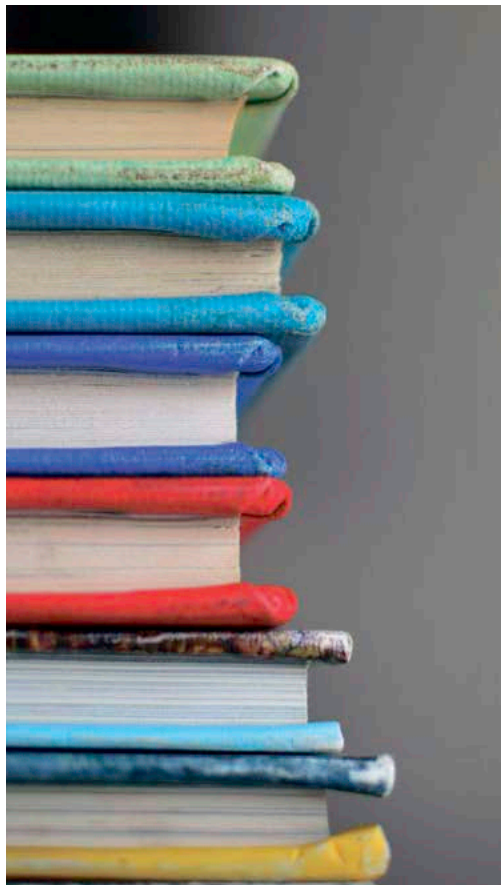
## Atelier d'éveil à la lecture

**Mardi 26 mai et 16 juin | 10 h 30**  
Bibliothèque Jean-Charles-Des Roches

Initiez vos tout-petits de 0 à 2 ans à la découverte des livres et de la lecture.

Au programme : lecture d'albums sur plusieurs thématiques, comptines, jeux, activités et suggestions de lecture.

**Places limitées**  
**Inscription en ligne**



**SONDAGE**

## Activités et services d'animation de la bibliothèque

La Ville de Prévost invite la population à participer à un sondage visant à mieux comprendre les besoins et les habitudes des usagers de la bibliothèque. Les résultats permettront d'adapter la programmation et d'améliorer les services d'animation offerts.

Le sondage nécessite environ 5 minutes pour être complété. Une carte-cadeau Renaud-Bray sera tirée au sort parmi les participants.

Merci de votre participation !

**Complétez le sondage :**  
[ville.prevost.qc.ca/sondage](http://ville.prevost.qc.ca/sondage)

## Ti-Mousse dans Brousse

**Dimanche 7 juin | 9 h**

Départ de la Gare de Prévost  
(1272, rue de la Traverse)

Venez vivre l'expérience Ti-Mousse dans Brousse les dimanches avant-midi ! Une initiative qui vise la pratique d'activités de plein air et l'accès à la nature pour les jeunes familles ayant au moins un enfant entre 0 et 7 ans en les informant, en les inspirant et en les motivant à profiter de tous les bienfaits de la nature de façon sécuritaire. Des thèmes différents seront abordés lors de chaque sortie. Un contexte d'émerveillement pour tous.

Apportez de bonnes chaussures et une bouteille d'eau.

Thématique : Les arbres et plantes printanières

Aucune inscription requise

Gratuit!

# Pour vous inscrire :



[ville.prevost.qc.ca/inscription](http://ville.prevost.qc.ca/inscription)

# les rendez-vous estivaux

Programmation gratuite en plein air

du 22 juin au 21 août 2026

Programmation complète



Des activités gratuites pour tous les goûts et tous les âges, les jours de la semaine, dans les parcs de Prévost. Aucune inscription requise. La programmation complète, incluant les dates et lieux des activités, seront disponible très bientôt dans votre boîte postale et sur le site internet de la Ville de Prévost.

## Lundis adrénaline

Un entraîneur professionnel de planche à roulettes sera sur place pour vous enseigner différentes techniques afin de perfectionner vos habiletés, que vous soyez débutant ou plus expérimenté. Une belle occasion d'apprendre tout en bougeant !

## Mardis énergie

Une séance d'entraînement extérieure dynamique et originale de 60 minutes ! Apportez votre tapis de yoga, bouteille d'eau et serviette.

## Mercredis pique-nique

Une occasion pour les enfants de 3 à 7 ans de découvrir le plaisir de la lecture tout en piqueniquant en famille. Une tente à lire sera installée pour l'occasion !

## Mercredis danse en ligne

Venez bouger au rythme de la musique lors de cette activité festive de danse en ligne animée par le Club Soleil ! En cas de pluie, l'activité se déroulera à l'intérieur, dans le gymnase.

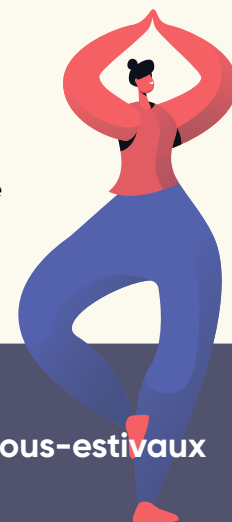
## Jeudis culturels

Assistez à une belle programmation de spectacles gratuits en plein air mettant en vedette des artistes d'ici, dans une ambiance conviviale, familiale et estivale.

## Vendredis zen

Une séance de yoga doux en nature ! Apportez votre tapis de yoga, bloc, bouteille d'eau et serviette. Namasté.

[ville.prevost.qc.ca/rendezvous-estivaux](http://ville.prevost.qc.ca/rendezvous-estivaux)



# babillard



Quatuor Cobalt



Yoel Diaz Quartet

## DIFFUSIONS AMAL'GAMME

### Quatuor Cobalt

Reffet du temps

Samedi 23 mai 2026 | 19 h 30

Formé d'artistes éclectiques explorant avec enthousiasme la musique ancienne sur instrument d'époque autant que les créations contemporaines, ce quatuor veut rendre la musique accessible à un large public. Défiant les barrières stylistiques et sociales, il présentera trois compositrices : Maddalena Laura Lombardini Sirmen, Fanny Hensel Mendelssohn et Alicia Terzian.

### Yoel Diaz Quartet

Cubarteto

Samedi 30 mai 2026 | 19 h 30

Pianiste impressionnant œuvrant depuis deux décennies sur la scène musicale canadienne et québécoise, Yoel Diaz nous présente maintenant son quatuor de jazz cubain : Cubarteto. Composé de pièces originales et d'airs connus, ce spectacle promet un jazz riche et audacieux.

#### Détails des concerts :

Coût : 35 \$ (entrée) / 30 \$ (abonné)  
Gratuit pour les moins de 12 ans

Lieu : Salle Saint-François-Xavier  
(994, rue Principale)

Réservation nécessaire :  
diffusionsamalgamme.com

## Salon des aînés de Saint-Jérôme 2026

La gériatrie sociale sera au cœur de la 9<sup>e</sup> édition du Salon des aînés de Saint-Jérôme, présentée le samedi 12 septembre de 9 h à 16 h au Quartier 50+ de Saint-Jérôme.

Sur place, 100 exposants seront présents pour informer les visiteurs et une programmation de grandes conférences et de rencontres inspirantes sera proposée tout au long de la journée. Entrée gratuite pour toutes les générations.

Informations : [www.salondesaines.ca](http://www.salondesaines.ca)



## BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

### Marché d'été de Prévost

Du début juin à la mi-octobre, le Marché de Prévost sera de retour près de la Bibliothèque Jean-Charles-Des Roches les samedis, de 9 h à 15 h.

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour assurer l'aide au montage du site de 7 h à 9 h et au démontage du site de 15 h 30 à 17 h.

Intéressé(e) à donner un coup de pouce à cette initiative ? Contactez Cynthia Desruisseaux [cdesruisseaux@ville.prevost.qc.ca](mailto:cdesruisseaux@ville.prevost.qc.ca)



## LES COURSES DE LA COULÉE

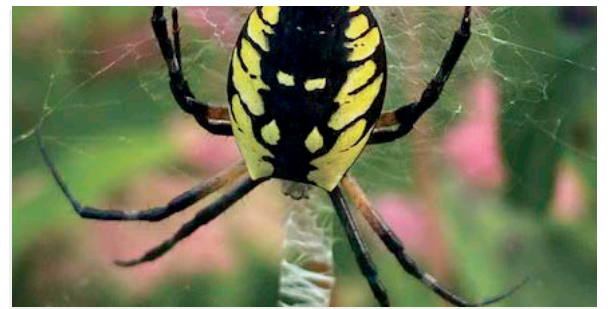
Vous êtes invités à la cinquième édition des Courses de la Coulée, un événement familial de course en sentier qui aura lieu le samedi 6 juin prochain !

Venez vous amuser et poser un geste concret qui aidera à la pérennité du magnifique Parc de la Coulée, puisque tous les profits de l'évènement seront remis au Club du Parc de la Coulée.

Les distances de 1,5 km et 3 km sont de retour pour les enfants, ainsi que les classiques 5, 10 et 15 km pour tous.

Pour plus d'information ou pour vous inscrire :

[www.courirlaurentides.com/les-courses-de-la-coulee/](http://www.courirlaurentides.com/les-courses-de-la-coulee/)



## SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE DE PRÉVOST

### Conférence : Insectes bénéfiques ou maléfiques, telle est la question

par Daniel Gingras

Date : Mercredi 27 mai | 19 h 15

Lieu : Salle Saint-François-Xavier  
(994, rue Principale)

Si certaines espèces d'insectes peuvent causer des ravages dans les cultures, d'autres sont nécessaires à leur bonne santé. Comment faire la différence ? Monsieur Gingras nous brossera un tableau du mode de vie des insectes pollinisateurs, essentiels à la production de fruits et de légumes et de ceux qui jouent un rôle de protection pour les cultures. Il décrira aussi les insectes indésirables qui endommagent les plantes maraîchères et proposera des moyens pour s'en débarrasser, les contrôler ou éviter qu'ils s'arrêtent chez vous.

Coût : gratuit (membres)  
5 \$ (non-membres)

Informations : [shepqc.ca](http://shepqc.ca)

## LA GRANDE JOURNÉE DES PETITS ENTREPRENEURS

### Grande journée des petits entrepreneurs

Samedi 6 juin | 10 h à 15 h

La Halte Boréale  
(2875, boul. du Curé-Labelle)

Venez explorer le Marché des petits entrepreneurs de La Halte Boréale, à Prévost. Vous pourrez y découvrir près de 40 petits entrepreneurs qui vous y attendent avec enthousiasme !

Informations :



# Fête nationale du Québec

## Le 24 juin Gare de Prévost

**16 h**

Ouverture du site  
Animation (jeux gonflables,  
maquillage, musique par DJ Jay Dee,  
nourriture et breuvages)

**17 h**

Spectacle jeunesse – Circo Comédia

**18 h**

Monte le son avec DJ Jay Dee  
Spécial Afro • Rap • R&B • Soul

**20 h**

Spectacle de France D'Amour

**21 h 30**

Musique par DJ Jay Dee



En partenariat avec :

Québec

Prévost

SHAWBRIDGE

**IGA**  
Famille Piché *extra*  
On s'y connaît!

## Prochaines séances du conseil municipal

**Lundi 8 juin, 19 h**  
**Lundi 13 juillet, 19 h**  
**Lundi 17 août, 19 h**

Les séances du conseil municipal sont publiques et se déroulent à la Salle Saint-François-Xavier (994, rue Principale, Prévost).

### Webdiffusion

Les séances du conseil sont diffusées en direct sur la page Facebook de la Ville de Prévost. Il est possible d'accéder aux vidéos antérieures des séances sur la page YouTube de la Ville.

**Pour joindre les membres  
du conseil municipal :**

[ville.prevost.qc.ca/elus](http://ville.prevost.qc.ca/elus)

## Communiquer avec la Ville de Prévost

311 | 450 224-8888  
servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site Internet : [ville.prevost.qc.ca](http://ville.prevost.qc.ca)

Pour tous les détails sur nos points de service et nos horaires :



Prévost

Suivez-nous !

vivez|Prévost